

Département du LOIRET

Communauté de Communes
de la Beauce Loirétaine

LISTE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-deux, le 20 octobre, le Conseil Communautaire de la Beauce Loirétaine dûment convoqué le 14 octobre 2022, s'est réuni à la salle polyvalente de Gidy, sous la présidence de Monsieur Thierry BRACQUEMOND, Président.

Conseillers en exercice : 42
Conseillers présents : 32
Pouvoir(s) : 6
Votants : 38

Conseillers titulaires présents :

Artenay : JACQUET David, CHEVOLOT Laurence, DAUDIN René

Boulay-les-Barres : BAILLON Olivier

Bricy : PERDEREAU Louis-Robert

Bucy-le-Roi : GREFFIN Gervais

Bucy-Saint-Liphard : PINSARD Yves

Cercottes : SAVOURE-LEJEUNE Martial (jusqu'à la délibération n°C2022_83)

La Chapelle-Onzerain : CHASSINE TOURNE Aline

Chevilly : JOLLIET Hubert, JOVENIAUX Nadine, LORCET Dominique

Coinces : PAILLET Alban

Gémigny :

Gidy : PERDEREAU Benoît, BUISSON Annick, BERNABEU Jean-Paul

Huêtre : BRACQUEMOND Thierry

Lion-en-Beauce : MOREAU Damien

Patay : VOISIN Patrice, PINET Odile, GUISET Eric, LAURENT Sophie

Rouvray-Sainte-Croix : BEUCHERIE Elodie

Ruan : LEGRAND Anne-Elodie

Saint-Péravy-la-Colombe : PELE Denis

Saint Sigismond : BOISSIERE Isabelle

Sougy : LEGRAND Fabienne, DAVID Eric

Tournoisis : Murielle BATAILLE

Trinay : SOUCHET Christophe

Villamblain : CLAVEAU Thierry

Villeneuve-sur-Conie : CISSE Sylvie

Conseillers suppléants présents ayant pris part au vote :

Conseillers titulaires absents ayant donné pouvoir :

Cercottes : DUMINIL Marie-Paule donne pouvoir à SAVOURE-LEJEUNE Martial

Chevilly : SEVIN Marc donne pouvoir à LORCET Dominique, LEGRAND Catherine donne pouvoir à JOLLIET Hubert, PELLETIER Claude donne pouvoir à JOVENIAUX Nadine

Gémigny : CAILLARD Joël donne pouvoir à BOISSIERE Isabelle

Patay : BRETON Julien donne pouvoir à PINET Odile

Conseillers excusés :

Artenay : GUDIN Pascal

Conseillers absents :
Boulay-les-Barres : GUILLON Bertrand
Cercottes : EDRU Pascal
Gidy : MERCIER Véronique

Secrétaire de séance : BOISSIERE Isabelle

Numéro de délibération	Objet	Rapporteur	Décision
C2022_75	Installation d'un nouveau conseiller communautaire	Thierry BRACQUEMOND	Approuvée
C2022_76	Désignation d'un représentant de la CCBL au PETR Pays Loire Beauce	Thierry BRACQUEMOND	Approuvée
C2022_77	Bilan de la concertation du projet de modification n°1 du PLUIH	Hubert JOLLIET	Approuvée
C2022_78	PLUIH de la Communauté de Communes du Grand Châteaudun – avis PPA	Hubert JOLLIET	Approuvée
C2022_79	Changement de référentiel comptable à compter du 1 ^{er} janvier 2023 – Adoption d'un règlement budgétaire et financier	Thierry BRACQUEMOND	Approuvée
C2022_80	Changement de référentiel comptable à compter du 1 ^{er} janvier 2023 – Adoption d'un règlement budgétaire et financier	Thierry BRACQUEMOND	Approuvée
C2022_81	Changement de référentiel comptable à compter du 1 ^{er} janvier 2023 – Adoption d'un règlement budgétaire et financier	Thierry BRACQUEMOND	Approuvée
C2022_82	Budget assainissement régie – Décision modificative n°1	Fabienne LEGRAND	Approuvée
C2022_83	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'une étude de faisabilité en vue de la construction d'un gymnase et/ou d'un dojo et :ou la couverture de la piscine d'Artenay – autorisation de signer le marché de prestations intellectuelles	Patrice VOISIN	Approuvée
C2022_84	Taxe d'aménagement – reversement d'une partie de la taxe d'aménagement communale à la Communauté de Communes	David JACQUET	Approuvée
C2022_85	Ressources humaines - Autorisation de procéder à des recrutements d'agents contractuels remplaçants	Thierry BRACQUEMOND	Approuvée

Pour extrait certifié conforme
A Sougy, le 21 octobre 2022

Le Président,
Thierry BRACQUEMOND



Publicité par voie d'affichage, publication ou notification le 21 octobre 2022

Mention des voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans – sis 28 rue de la Bretonnerie 45057 ORLEANS cedex 1 – dans le délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates précédentes. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télécours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>.